

DIVERS

PERMISSIONS DE VOIRIE OU PERMIS DE STATIONNEMENT	2021	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION*
<u>Poste de distribution de carburant :</u>			
Roulant	130,00 €	U	Annuelle
Fixe simple	195,60 €	U	Annuelle
Fixe double	275,70 €	U	Annuelle
Redevance pour réservation de stationnement	46,80 €	pour 5 ml	Journée
Ilot végétalisé	83,20 €	U	Annuelle

*Les droits de voirie sont dus pour l'intégralité de la période de taxation, cette dernière n'étant pas fractionnable.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
 092-219200516-20201230-DIM451_2020-AI
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet 30/12/2020